



HÔTEL
DES VENTES
D'AVIGNON

Bijoux – Vente du 11 Octobre 2023 à 9h30

SUSCEPTIBLE D'ÊTRE MODIFIÉ JUSQU'AU MOMENT DE LA VENTE

N°	Descriptif	Estimations	
801	Lot de bijoux accidentés en or jaune. PB: 47.5g On y joint un boîtier de montre en or jaune avec mouvement (9.5g)	1300	1500
803	Lot de bijoux accidentés prototype en or jaune et or gris. PB : 24g. Lot de bagues accidentées en platine. PB : 18.3g	800	1000
804	Bracelet or jaune à 8 mailles en nœud Heracles. PB : 17.6g	500	550
805	JAEGER LECOULTRE. Boîtier de montre de dame ronde en or jaune (750 millièmes). Numéro 154976. Rayures. PB : 8.2g	80	100
806	OMÉGA. Montre d'homme automatique « Seamaster de Ville » en acier. Boîtier rond, cadran argenté. Index bâtonnets et trotteuse centrale. Bracelet cuir noir. Cadran pique et verre rayé. Diamètre : 34 mm.	80	100
807	Collier draperie maillons filigranés en or jaune. PB : 7g	200	250
808	Bracelet rigide et ouvrant en or jaune. PB 23gr	600	700
809	Médaille profil vierge au voile en or jaune dans un entourage de fils d'or. PB 2.4 gr	60	80
810	Chaîne ronde supportant un pendentif ovale serti de saphirs et d'une perle (usée) en or jaune. PB 11.9 gr (pendentif avec déformation)	300	350
811	Montre de col et contre boîtier en or jaune. Couronne remontoir en plaqué or. PB 18 gr.	200	250
812	Pendentif serti d'une pièce de 20F or cerès dans un entourage en or jaune. PB 11.8 gr.	350	400
813	Pendentif serti d'une pièce de 20 F or génie dans un entourage ouvragé en or jaune. PB 13g	400	450
814	LIP : Montre bracelet de dame en or jaune. Cadran et boîtier ovale (accidentée). PB 25g	300	350
815	Bracelet en or jaune et bicolore à décor de vagues. PB 4.5 gr.	120	150
816	Montre de col ou petite montre gousset, contre boîtier en or jaune. L'anneau en métal. PB 24.1 gr.	450	500
817	Collier cordelette en or jaune. les anneaux ressort en or mixte. PB 11.90 gr.	350	400
818	Sautoir en filigranes et en or jaune. Anneau ressort en or mixte. PB 20.3 gr.	650	700
819	Chaîne en filigranes et en or jaune. Anneau ressort en métal doré. PB 13.10 gr	400	450
820	Chaîne ponctuée de boules en or jaune. Anneau ressort en or mixte. PB 2+0.5 (morceau) gr.	60	80
821	Lot de 5 alliances en or jaune et gris (usées). PB 13.3. A briser.	360	400
822	Chevalière "FR" en or gris et or jaune. PB 3.9 gr. (accidentée) A briser.	120	140
823	Trois croix dont une le Christ les bras ouverts en or jaune. PB 9.2 gr.	150	180
824	Deux paires de boucles d'oreilles accidentées en or jaune. On y joint une seule petite créole. PB 3.2 gr.	50	60
825	Deux paires de boucles d'oreilles dont une en créoles et l'autre avec pierres d'imitation. PB 3.1 GR	90	110
826	Cinq bagues en or jaune ornées de pierres d'imitation, une avec un rubis de taille navette et d'un bouquet de trois rubis. PB 10.5 gr. (accidentés). PB 10.5 gr. (accidentées)	300	350
827	Chaîne maille carrée en or jaune. PB 10 gr.	300	350
828	Collier en or jaune et bicolore au décor de vagues. PB 9.7 gr.	280	320
829	Lot de bijoux accidentés. PB 7.5 gr. (chaîne, médaille et maillon bracelet)	180	220
830	Bracelet maille américaine en or jaune. Poinçon tête d'aigle. Larg: 18 mm. Poids net: 47.7g	1300	1400
831	2 pièces or : 1 pièce 20 Francs Léopold II roi des Belges 1877. 1 pièce 10 Francs Napoléon III tête laurée 1866	360	380
832	Montre de dame (ancienne montre de col) boîtier et contre boîtier en or jaune. Poinçons têtes de cheval Manque bélière. PB: 13g	50	60
833	Bague « Lion » en or jaune sertie de 2 émeraudes, la crinière et la queue ponctuées de diamants. TDD: 49. PB : 4g	120	160
834	Bracelet maille grain de riz en or jaune sertie d'émeraudes de taille navette et d'oxydes de zirconium. Pierres avec égrisures. 16.2g A charge de contrôle	300	400

835	Paire de boucles d'oreilles dite puce en or jaune sertie chacune d'une émeraude ovale facettée dans un entourage en torsade. PB : 1.2g A charge de contrôle	40	60
836	Collier en or jaune (750 millièmes) orné d'un diamant de taille brillant pesant environ 0.20 carat. Anneaux ouverts de sertissure à souder. Poinçon tête d'aigle. Long: 40.5 cm. PB : 2.6g	200	300
837	Alliance accidentée en platine sertie de diamants dans un sertissure de forme ogive. On y joint un petit morceau pour agrandir avec 2 diamants(0.9g) . Une pierre avec cassure. TDD: 46.PB : 4.5g	150	200
838	Chaîne maille torsadée en or jaune. PB : 11.1g A charge de contrôle	330	400
839	Pendentif camée coquillage à profil de femme sur or jaune. PB : 4.2g	60	80
840	4 pièces de 50 F Hercule.	40	50
841	12 pièces de 10 F Hercule.	80	120
842	5 pièces de 20 dollars en or.	5000	6000
843	6 jetons en argent. Poids : 116,5 gr	40	50
844	Bracelet maille gourmette et sa broche à décor de 2 maillons en or jaune. Poinçon rhinocéros. Poids net: 62.3g . A charge de contrôle(la broche).	1700	1900
845	LIP. Montre gousset et contre boîtier chronomètre en or jaune (750 millièmes), cadran blanc, chiffres arabes noir, trotteuse à 6H et cadran à 12H. Dos monogrammé. (Légères déformations et tâches). PB : 83.5g	900	1000
846	Paire de créoles en or jaune. PB : 1.3g. A charge de contrôle	40	60
848	Bague solitaire en or gris sertie d'un petit diamant de taille 8/8. Anneau lapidé. TDD: 50.5. PB : 2g	50	60
849	Bague camée coquillage à profil de femme en or jaune. TDD: 55. PB : 1.5g	30	40
850	Ensemble pendentif et sa bague orné chacun d'une perle de culture blanche. TDD: 50.5. PB total : 3.6g	60	80
851	Croix dite « Agadez, Agadès ou Croix du Sud » en filigrané en or jaune. Hauteur: 51 mm.PB : 4g A charge de contrôle	100	120
853	Pendentif en or jaune orné d'un avec cœur en pierre fine incolore. PB : 1.6g	30	40
854	Petite montre gousset et contre boîtier en or jaune. PB : 25.5g. On y joint une clef en métal.	180	200
855	Montre gousset et contre boîtier en or jaune. Déformations et bélière en métal. PB: 61g	300	500
856	4 montres gousset en argent (800 millièmes). PB : 245.8g Joint une clef	50	100
857	Bague perle de culture blanche en or jaune. Poinçon tête d'aigle. TDD: 51.5. PB : 2.9g	50	60
858	Bague solitaire en or gris sertie d'une pierre d'imitation incolore. Poinçon tête d'aigle. TDD: 55. PB : 2.3g	40	60
859	2 Alliances en or gris serties de petits diamants de taille 8/8. PB total : 5.1g. A charge de contrôle	140	160
860	Bague fleur en or gris sertie de diamants de taille 8/8 et d'une pierre d'imitation. Poinçon tête d'aigle. TDD: 51. PB : 3.5g	80	100
861	Bague toi et moi en perle blanche sur or gris rehaussé de 2 petits diamants de taille 8/8. Poinçon tête d'aigle. TDD: 54. PB : 2.7g	40	60
862	2 Bagues en or jaune une orné d'une perle blanche, et une d'une citrine de taille navette. Poinçons têtes d'aigle. TDD::50 et 56 PB total: 4g	60	80
863	Alliance en or gris facetté sertie de petits diamants chacun dans un losange. Poinçon tête d'aigle. TDD: 51.5. PB : 2.8g	50	60
864	Bague solitaire en or jaune et or gris sertie d'un petit diamant. Les appliques ornées de diamants de taille rose. Poinçon tête d'aigle. TDD: 54. PB : 3.4g	50	60
865	1 Bague jonc en or jaune sertie de 2 rubis ronds facettés et de 4 petits diamants de taille 8/8. Poinçon charançon. TDD: 54. PB : 2.2g	60	80
866	Lot de pièces en argent comprenant : 6x50F Hercule, 11X10 F Hercule, 22x5 F Semeuse (années 60) et 6x100 F	100	200
867	Broche floral et torsadé ornée de boules en or jaune. Poinçon tête d'aigle. PB : 15g	450	480
868	Chaîne maille forçat en or jaune. Poinçon tête d'aigle. Fermoir mixte. PB : 6.2g	180	200
869	Montre de col et contre boîtier en or jaune, décor losange. Poinçons tête de cheval. PB : 27.1g	260	280
870	Médaille profil de vierge au voile. Poinçon tête d'aigle. Début XXème. Déformations. PB : 1.3g	30	40
871	Bague chevalière « JR » rectangulaire en or jaune. Poinçon tête d'aigle. PB : 7.8g	230	250
872	Bague pièce 2 pesos en or jaune. Anneau déformé. Poinçon tête d'aigle et hibou. PB : 5.4g	160	180
873	Bague solitaire en or gris sertie d'un diamant de taille brillant d'environ 0.15/0.20 carat. Soudure intérieure anneau. TDD: 48. PB : 2.6g. A charge de contrôle	60	80
874	Paire de boucles d'oreilles accidentée en or gris sertie d'un petit diamant Un système Alpa accidenté : PB : 1.4g	30	60

875	2 bagues en or jaune dont une accidentée et sertie d'une améthyste. PB total : 8.3g A charge de contrôle	140	180
876	Lot de bijoux accidentés en or jaune. Poids net : 33.6g On y joint 2 dents. PB : 4 gr. A briser.	400	600

CONDITIONS DE VENTE

1- GARANTIES

Conformément à la loi, les indications portées au catalogue engagent la responsabilité du Commissaire-Preneur. Les attributions faites dans le catalogue de la vente ont été établies compte tenu des connaissances scientifiques et artistiques à la date de la vente. L'ordre du catalogue sera suivi. Une exposition préalable permettant aux acquéreurs de se rendre compte de l'état des objets mis en vente, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée. Les dimensions et les estimations sont communiquées à titre indicatif. L'état des cadres n'est pas garanti, les restaurations d'usage et rentoilage sont considérées comme mesures conservatoires n'entraînant pas de dépréciation. Les éventuelles modifications aux conditions de vente ou aux descriptions du catalogue seront annoncées verbalement pendant la vente et inscrites sur le procès-verbal.

2- ORDRES D'ACHAT ET ENCHERES PAR TELEPHONE

Un enchérisseur ne pouvant assister à la vente devra remplir un formulaire d'ordre d'achat accompagné de la copie recto-verso d'une pièce d'identité. Le commissaire-preneur agira pour le compte de l'enchérisseur, selon les instructions contenues dans le formulaire d'ordre d'achat, ceci afin d'essayer d'acheter le ou les lots en ne dépassant pas, en aucun cas, le montant maximum indiqué par l'enchérisseur. Les ordres d'achat et les demandes d'enchères téléphoniques doivent nous parvenir au plus tard la veille de la vente à 18h. Il s'agit d'un service gratuit et d'une facilité pour les clients. Le commissaire-preneur ne peut être tenu responsable d'avoir manqué d'exécuter un ordre ou une demande d'enchères téléphoniques par erreur ou toute autre cause.

Nous ne prenons pas d'enchères téléphoniques pour les ventes courantes.

3- ENCHERES

L'adjudicataire sera le plus offrant et dernier enchérisseur, et aura pour obligation de remettre ses nom et adresse ainsi qu'un chèque de garantie. En cas de contestation au moment des adjudications, c'est-à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe, et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot « adjugé », le dit objet sera immédiatement remis en adjudication au prix proposé par les enchérisseurs et tout le public présent sera admis à enchérir de nouveau.

4- DONNEES

Dans le cadre de nos activités de ventes aux enchères, notre maison de ventes est amenée à collecter des données à caractère personnel. Ces données font l'objet d'un traitement informatique et pourront être utilisées par notre OVV afin de satisfaire à ses obligations légales, et, sauf opposition des personnes concernées, aux fins d'exercice de son activité (notamment, des opérations commerciales et de marketing). Ces données pourront également être communiquées aux autorités compétentes dès lors que la réglementation l'impose.

Conformément à l'article 2bis de l'arrêté du 16 août 2016 relatif à l'interdiction du commerce d'ivoire d'éléphant et de corne de rhinocéros, notre maison de vente effectuera pour le compte de(s) adjudicataire(s) la déclaration d'achat auprès du CITES.

Nos clients disposent dès lors d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur leurs données personnelles en s'adressant directement à notre maison de ventes.

5- FRAIS DE VENTE

18 % TTC en sus de l'enchère

14.28 % TTC pour les ventes judiciaires (lots précédés d'une astérisque)

6- PAIEMENT

Le paiement est comptant et doit s'effectuer au moyen de :

- Carte bancaire à l'étude
- Virement bancaire (IBAN sur demande)

7- DÉFAUT DE PAIEMENT

À défaut de paiement l'objet pourra être remis en vente selon la procédure sur folle enchère immédiatement ou à la première opportunité. L'opérateur de vente volontaire est adhérent au Registre central de prévention des impayés des Commissaires-Preneurs auprès duquel les incidents de paiement sont susceptibles d'inscription. Les droits d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime sont à exercer par le débiteur concerné auprès du Symev 15 rue Fressinet 75016 Paris.

8- RETRAIT DES ACHATS

Il est conseillé aux adjudicataires de procéder à l'enlèvement de leurs lots dans les meilleurs délais. Dès le prononcé de l'adjudication les objets sont placés sous l'entière responsabilité de l'acheteur. Le magasinage ne saurait engager la responsabilité de l'opérateur de vente à quelque titre que ce soit. À partir d'un délai de quinze jours, il sera perçu cinq euros de frais de gardiennage par jour et par objet.

9- EXPÉDITION

Pour toute demande d'expédition, veuillez contacter la société Mail Boxes Etc., prestataire professionnel qui se charge de l'emballage et de l'envoi de vos achats. Tél. : 04.91.37.01.37 ou par mail mbe2568sdv@mbeFrance.fr

10- FICHER DES RESTRICTIONS D'ACCES AUX VENTES AUX ENCHERES

L'Hôtel des Ventes d'Avignon est abonné au Service TEMIS permettant la consultation et l'alimentation du Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères (« Fichier TEMIS ») mis en œuvre par la société Commissaires-Preneurs Multimédia (CPM), société anonyme à directoire, ayant son siège social sis à (75009) Paris, 37 rue de Châteaudun, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 437 868 425.

Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé après de l'Hôtel des Ventes d'Avignon ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au fichier TEMIS.

(1) Finalité et base légale du Fichier TEMIS

Le Fichier TEMIS recense les incidents de paiement des bordereaux d'adjudication (retards et défauts de paiement), quel que soit le mode de participation des enchérisseurs (présentiel ou à distance) et peut être consulté par toutes les structures de ventes aux enchères opérant en France et abonnées au service.

L'enchérisseur est informé qu'à défaut de régularisation de son bordereau d'adjudication dans le délai mentionné sur le bordereau, une procédure d'inscription audit fichier pourra être engagée par l'Hôtel des Ventes d'Avignon.

La mise en œuvre du Fichier TEMIS et son utilisation par l'Hôtel des Ventes d'Avignon est nécessaire aux fins de l'intérêt légitime des abonnés au Service TEMIS de prévenir les impayés et sécuriser ainsi les ventes aux enchères.

(2) Organismes autorisés à consulter le Fichier TEMIS (destinataires)

Le Fichier TEMIS peut être consulté par toute structure de vente abonnée (professionnels et sociétés habilités à diriger des ventes de meubles aux enchères publiques conformément à la réglementation applicable et notamment aux prescriptions du Titre II " Des ventes aux enchères " du Livre III du Code de commerce (ci-après les « Professionnels Abonnés »)), souhaitant se prémunir contre les impayés

et sécuriser ainsi la participation aux ventes aux enchères qu'ils organisent. La liste des abonnés au Service TEMIS est consultable sur le site www.interencheres.com, menu « Acheter aux enchères », rubrique « Les commissaires-priseurs ».

(3) Conséquence d'une inscription au Fichier TEMIS

Dans le cas où un enchérisseur est inscrit au fichier TEMIS, L'Hôtel des Ventes d'Avignon pourra conditionner l'accès aux ventes aux enchères qu'elle organise à l'utilisation de moyens de paiement ou garanties spécifiques ou refuser temporairement la participation des enchérisseurs aux ventes aux enchères pour lesquels ces garanties ne peuvent être mises en œuvre.

L'inscription au fichier TEMIS pourra avoir pour conséquence de limiter la capacité d'enchérir de l'enchérisseur auprès des professionnels abonnés au service TEMIS. Elle entraîne par ailleurs la suspension temporaire de l'accès au service « live » de la plateforme www.interencheres.com gérée par CPM, conformément aux conditions générales d'utilisation de cette plateforme.

(4) Durée d'inscription

Les enchérisseurs sont informés du fait que la durée de l'inscription sur le Fichier TEMIS est déterminée par le nombre de bordereaux d'adjudications restés impayés auprès des Professionnels Abonnés au Fichier TEMIS, par leurs montants cumulés et par leur régularisation ou non. La durée de l'inscription au Fichier TEMIS est réduite si l'Enchérisseur régularise l'ensemble des Incidents de paiement. Elle est augmentée lorsque l'enchérisseur est concerné par plusieurs bordereaux impayés inscrits au Fichier TEMIS.

L'inscription d'un bordereau d'adjudication en incident de paiement est supprimée automatiquement au maximum à l'issue d'une durée de 24 mois lorsque l'enchérisseur ne fait l'objet que d'une seule inscription, et de 36 mois lorsque l'enchérisseur fait l'objet de plusieurs inscriptions.

(5) Responsabilités

Pour l'application de la législation en matière de protection des données personnelles, CPM et l'Hôtel des Ventes d'Avignon ont tous deux la qualité de responsable de traitement.

CPM est responsable de la mise en œuvre du Fichier TEMIS, ce qui inclut notamment la collecte de données auprès des abonnés, la mutualisation et la diffusion des données à caractère personnel qui y sont recensées, ainsi que la sécurité du système d'information hébergeant le Fichier TEMIS.

L'Hôtel des Ventes d'Avignon, en tant qu'abonné est responsable de son utilisation du Fichier TEMIS, ce qui inclut notamment la communication des données à caractère personnel relatives aux adjudicataires à CPM en vue de l'inscription au Fichier TEMIS, la vérification de l'exactitude et la mise à jour des données, la consultation, ainsi que la réutilisation des informations du Fichier TEMIS.

(6) Droits des personnes

Les enchérisseurs souhaitant savoir s'ils font l'objet d'une inscription au Fichier ou contester leur inscription peuvent adresser leurs demandes par écrit en justifiant de leur identité par la production d'une copie d'une pièce d'identité :

- Pour les inscriptions réalisées par l'Hôtel des Ventes d'Avignon : par écrit auprès de l'Hôtel des Ventes d'Avignon, 2 rue Mère Térésa, 84000 Avignon,

- Pour les inscriptions réalisées par d'autres Professionnels Abonnés : par écrit auprès de Commissaires-Priseurs Multimédia 37 rue de Châteaudun, 75009 Paris, ou par e-mail contact@temis.auction.

Toute demande tendant à l'exercice des droits d'effacement, de limitation, d'opposition dont dispose l'Enchérisseur en application de la législation en matière de protection des données personnelles, ainsi que toute autre contestation d'une inscription doit être adressée au Professionnel à l'origine de l'inscription qui effectuera une demande de mise à jour auprès de CPM. En cas de difficultés, l'enchérisseur a la faculté de saisir CPM en apportant toute précision et tout document justificatif afin que CPM puisse instruire sa réclamation.

L'enchérisseur dispose également du droit de saisir la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) [3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07, www.cnil.fr] d'une réclamation concernant son inscription au Fichier TEMIS. Pour en savoir plus concernant le Fichier TEMIS, l'enchérisseur est invité à consulter la politique de confidentialité de CPM accessible sur www.temis.auction.

(7) Coordonnées de l'Enchérisseur

Les notifications importantes relatives aux suites de l'adjudication seront adressées à l'adresse e-mail et/ou à l'adresse postale déclarée par l'enchérisseur auprès de la structure lors de l'adjudication. L'enchérisseur doit informer l'Hôtel des Ventes d'Avignon de tout changement concernant ses coordonnées de contact.

PATRICK ARMENGAU - COMMISSAIRE-PRISEUR

Expert Près la Cour d'Appel

Courtine - 2 rue Mère Térésa - 84000 Avignon - Tél 04 90 86 35 35

site web : www.avignon-encheres.com e-mail : contact@avignon-encheres.com

SARL HÔTEL DES VENTES D'AVIGNON / SOCIÉTÉ DE VENTES VOLONTAIRES

CERTIFICATION ISO 9001 / AGRÉMENT 2002-166